

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 80-82

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

Naturalisation et Espionnage

Par M. Henri MICHEL

Naturalisation et espionnage sont, chez tous les peuples du monde, des choses fort différentes et n'ont d'ordinaire rien de commun. Il n'en va pas de même en Allemagne. Après Sadowa, Stieber, le grand organisateur de l'espionnage allemand, fut surnommé par tous « l'artisan de la victoire ». Le prince de Bismarck l'embrassait devant la Cour et de Moltke, toujours sobre de compliments, rompit, pour une fois, son silence habituel, et lui adressait ce sobre mais éloquent discours : « Ça, c'est bien, bien, bien ! » Stieber avait « vaincu » autant que Moltke et Bismarck. En 1870, son rôle ne fut ni moins actif, ni moins brillant, ni moins efficace. C'est lui qui réussit à Versailles, autour de Guillaume I, neuf mille espions chargés tout à la fois de protéger et d'acclamer le nouvel empereur.

L'espionnage était déjà, en Allemagne, élevé à la hauteur d'une institution, et d'une institution des plus honorables. « Aucune société ne s'est encore passée de supplices, dit Prévost-Paradol dans son étude sur la Botéie, qui a jamais mis sa gloire à être bourreau ? » L'Allemand met sa gloire à être espion. Distinct, il pratique l'espionnage. Il « espionne », comme le poisson nage et comme l'oiseau vole. L'éducation développe et perfectionne ce « naturel » policier. La haute « culture » germanique lui a appris qu'il n'est pas de mission plus noble et plus belle que de travailler, par tous les moyens, à la plus grande gloire de la Germanie. La « fin » ennoblit, j'allais dire sanctifie tout : l'hypercritisme, la ruse, la basse perfidie de l'espion, comme la fourberie du diplomate qui ne voit dans les traités que des « chiffons de papier », comme la violence et la brutalité du soldat qui commet les atrocités les plus sauvages et les plus barbares. S'il faut en croire certaines nouvelles qui nous arrivent d'Amérique, l'attaché militaire allemand ne serait-il pas, aux États-Unis, le chef de l'espionnage préparera les voies. Et puis que nous avons appris, au début de la guerre, que le « kaiser » s'était fait accompagner à la Cour royale et impériale d'Angleterre, à l'occasion d'une fête de famille de son chef de l'espionnage dénomination le présentait-il à la Cour ? Le serait curieux de le savoir.

Il fut poursuivi, on le devine. Il s'agissait de préparer l'invasion guerrière par l'invasion pacifique. Le fou couronné qui s'appelle Guillaume II, n'aspire à rien moins qu'à l'hégémonie mondiale. Son « vieux Dieu » le veut. Comment l'empereur résisterait-il à la volonté divine ? Il doit conduire le « peuple élu » aux hautes destinées que lui ont méritées, au dire du cénestre Adolf Lasson, le culte et la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Mais voilà ! La France, l'Angleterre, la Russie, la Belgique ne sont peut-être pas disposées à s'incliner spontanément devant la loi du « maître ». De gré ou de force on les amènera à se soumettre. L'espionnage préparera les voies. Et l'on recruta d'espions, la Belgique, la Russie, l'Angleterre, la France tous les pays avec lesquels on prévoyait qu'on aurait peut-être un jour un compte à régler. La France surtout, réservée, silencieuse et fière, depuis 1870, ne disait rien qui vaille au kaiser : on lui ménagea un traitement de faveur dans cette invasion policière, prélude de l'autre.

Le titre d'Alsacien-Lorrain servit ces innombrables et criminels desseins. On se délecta de l'Allemand — pas toujours assez cependant. Comment n'aurait-on pas accordé sa confiance à l'Alsacien ou au Lorrain ? Ne nous sent-ils pas doublement chers ? Ce sont des frères, et des frères malheureux. N'est-ce pas assez pour justifier notre sympathie et notre affection ? Ce qu'on en « joua » de ce titre. Prenons-y garde cependant. A côté de l'Alsacien-Lorrain, deux fois Français, quand il a préféré les amertumes de l'exil au joug de la pesante domination allemande ou que, forcé de rester dans son pays, il fut seul juge, il garda intact son profond attachement à la France, — il y a « l'immigré », deux fois Allemand celui-là, qui est venu occuper la place abandonnée par l'autre. Combien n'y a-t-il pas d'espions, qui se disent Alsaciens-Lorrains et qui ne sont que des Allemands « immigrés » ?

Le gouvernement allemand considéra que son système d'espionnage n'était pas encore suffisamment développé. La loi Delbrück vint heureusement le compléter.

ter Moltke se plaignait que les Allemands s'assimilèrent trop vite aux pays étrangers : en Alsace, en Pologne, aux États-Unis. Je ne sais s'il adresserait encore le même reproche à ses concitoyens. Quoiqu'il en soit, la loi Delbrück autorisa l'Allemand à se faire naturaliser à l'étranger, tout en conservant sa nationalité germanique. « Dans un intérêt économique », c'est du moins ce qu'il avoue l'exposé des motifs. Il était malaisé de laisser deviner l'autre dans un débat public au Reichstag.

En Allemagne même, l'immoralité et les dangers de la loi (au point de vue extérieur) n'échappèrent pas à tout le monde. C'est ainsi que Wilhelm Kahn, conseiller intime de légation en disponibilité, le commandant en ces termes : « Qui se fait volontairement naturaliser à l'étranger signifie donc nettement qu'il ne veut plus être Allemand. Il est donc inutile de lui maintenir sa « qualité d'Allemand. »

Wilhelm Kahn parlait en juriste et en honnête homme, qui ne sait pas le rôle que ces « naturalisés » seront appelés à jouer. Sa voix se perdit dans le désert. Mais Delbrück fut bientôt chargé, comme ministre de l'intérieur d'appliquer sa loi ; il faut croire que l'empereur le considère comme un de ses meilleurs serviteurs, puisqu'il l'a tout récemment chargé de remplir par intérim les fonctions de chancelier.

A quoi le gouvernement allemand destinait-il ces naturalisés ? Dans son fort intéressant livre sur l'« Idéal américain », M. Th. Roosevelt, ancien président des États-Unis, loue, non sans raison, M. Richard Gueulher, du Wisconsin, né en Allemagne, devenu citoyen américain, du discours que celui-ci avait prononcé au moment des affaires de Samsa :

« Nous travaillons pour notre patrie, » disait Richard Gueulher, « en temps de paix et nous combattons pour elle en temps de guerre, si ce temps arrive jamais. Quand je dis notre patrie, je veux dire notre patrie d'adoption. Je veux dire les États-Unis d'Amérique. Après avoir passé un certain nombre d'années en France, nous sommes devenus Américains. »

Et il ajoutait : « Nous combattons pour l'Amérique aussi souvent que pour l'Amérique. L'Amérique par tout et toujours. L'Amérique contre l'Allemagne... l'Amérique toujours. »

Voilà les effets d'une naturalisation sincère et loyale. Combien y a-t-il de Germano-Américains qui seraient capables de tenir, à l'heure présente, un pareil langage et surtout d'y conformer leur conduite ? Les événements actuels ne prouvent-ils pas au contraire, jusqu'à la dernière évidence, que, pour les Allemands, les mots « naturalisation » et « espionnage » sont en quelque sorte devenus synonymes ? Mais ces odieux et misérables moyens ne prévaudront pas. Non. Ce n'est pas encore cette fois que la « barbarie multipliée par la science » triomphera du droit multiplié par la « force. »

Henri MICHEL
Séjourneur des Misses-Alpes

DEMAIN : Un article de M. E. DESVAUX
Conseiller Municipal de Paris

LA GUERRE EN CHANSONS
C'est pour la France !

Air : Au Clair de la Lune
de P. MAURISSE

— Soldat, qui te tiens la tête penchée
Derrière un créneau de quelque tranchée
A quoi penses-tu ?
Dis, n'est-ce pas à la grande fauchée
Derrière un créneau de quelque tranchée ?
— Le qu'elle en la nuit le Boche assassin
Et malgré le froid, par neige ou par pluie
Et non cœur déjà fremit d'impatience,
Car c'est pour la France !
— Et toi, maitrot, guillard intrépide,
Dans les flancs d'un cuir de croiseur rapide
A quoi penses-tu ?
Est-ce au danger de la mine perfide
Dans les flancs d'un cuir de croiseur rapide ?
— Le cours au pirate et, pour le combat
Je veux être prêt au grand brande-bas
Et mon cœur déjà fremit d'impatience,
Car c'est pour la France !
— Pilete hardi, qui dans les airs glisse,
Sur ton avion dont les ailes bruissent
A quoi penses-tu ?
Au bruit du moteur et de ton hélice
Sur ton avion dont les ailes bruissent ?
— Dans l'azur glacé, parmi les stragapelles
Épée et surplis tout, du haut du ciel,
Bravant le danger, la mort, la souffrance,
Car c'est pour la France !

ALBERTY.

LA GUERRE

Après la Capitulation de Przemysl Nouveaux progrès en Argonne

Sur le Front Occidental

Violents combats dans le bois de Gurle

Les engagements se continuent sur le théâtre occidental de la guerre, avec leur caractère essentiellement local et sous l'aspect de guerre de mines.

Celle-ci nous a valu d'importants succès à La Boisselle, au nord-nord-est d'Albert, en Picardie et sur deux points du bois de la Gurle, proches du pavillon forestier de Bagatelle. Ce dernier est situé sur la hauteur qui domine, au nord, le ruisseau de Fontaine-Madame.

En Pologne

Le communiqué du grand état-major russe laisse deviner une accalmie à peu près générale en Pologne.

A Jozest du Niemen moyen, cependant, l'offensive de nos alliés se poursuit avec succès.

Dans les Carpathes

Les Russes ont remporté un succès important dans la région de Svidnik, au sud-ouest du col de Dukla. Dans cet engagement, les Autrichiens ont laissé 2.400 prisonniers.

Une nouvelle venue de Copenhague affirme que les Russes préparent une vigoureuse offensive dans la région des Carpathes.

En Galicie

Les journaux du matin ont publié le communiqué russe annonçant la capitulation de Przemysl après un investissement de six mois.

Ce matin, 22 mars, la forteresse de Przemysl s'est rendue à nos troupes. Un « Te Deum » a été célébré au quartier général du généralissime grand-duc Nicolas et de tout l'état-major.

Cat événement heureux en soi et en ses conséquences, soulève de nombreux commentaires des critiques militaires.

Parmi ceux-ci, nous retenons plus particulièrement les suivants :

Le critique militaire du Times écrit ce matin :

« La chute de Przemysl est le fait de guerre le plus important depuis le commencement de la nouvelle année. Nous félicitons l'armée russe pour cette nouvelle preuve de sa valeur et pour son acharnement invincible qui encouragea tous les alliés à faire encore de plus vigoureux efforts. »

« La capitulation de Przemysl devrait savoir pour premier résultat l'affaiblissement rapide de la nouvelle offensive autrichienne en Bukovine. Les Russes pourront maintenant pousser activement leurs opérations encore compliquées par les maladies épidémiques, notamment le typhus, qui, au dire des prisonniers, ont emporté au minimum 10.000 hommes durant ces deux derniers mois. »

Petrograd, 23 mars. — La campagne russe en Galicie s'est terminée par une victoire complète. Les forces autrichiennes et les forces allemandes de la conférence, n'ont maintenant d'autre alternative que de reculer à travers la Hongrie ou de tenter, le long de la ligne du Danajetz, de résister à l'avance russe sur Cracovie.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

L'ennemi a bombardé Reims. Un avion allemand, en jetant des bombes sur la ville, a fait trois victimes dans la population civile.

En Champagne, nous avons légèrement progressé à l'est de la cote 196.

En Argonne, près de Bagatelle, l'ennemi a contre-attaqué violemment à deux reprises pour reprendre le terrain perdu par lui dimanche ; il a été complètement repoussé.

DERNIÈRE HEURE

Un Taube abattu

De l'est de la France, 23 mars. — Ce matin, vers huit heures, un « Taube » s'est aventuré jusque sur le quartier Mon-Désert, à Nancy, vivement canonné, il a dû faire demi-tour sans prendre le temps de lancer de bombes.

Après de nombreux zig-zag, l'avion se trouvait à côté du plateau de Maxéville, lorsqu'on le vit, une aile repliée, piquer du nez vers le sol. Tous les témoins de sa chute applaudirent l'adresse de nos artilleurs.

On apprend aujourd'hui qu'un des « Taube » canonnés samedi, serait allé tomber dans les lignes allemandes.

RENFORTS ALLEMANDS EN BELGIQUE

Londres, 23 mars. — On annonce qu'un corps d'armée allemand a traversé Bruxelles dimanche.

La moitié du corps aurait été dirigé sur Gand et l'autre moitié sur Anvers.

LA CHUTE DE PRZEMISL EST UNE VICTOIRE COMPLETE POUR LES RUSSES

Londres, 23 mars. — On espère que, après la chute de Przemysl, la participation de l'Autriche à la lutte ne saurait se prolonger beaucoup. Quoique provisoirement la situation soit calme sur les autres parties du front oriental, on s'attend ici à de grands événements.

Petrograd, 23 mars. — Dans le Caucase, les Turcs poussent énergiquement l'insurrection des recrues, pour combler les vides du 11^e corps d'armée, mais les difficultés qu'ils rencontrent

notre contre-attaque sur l'épave de Notre-Dame de Lorette nous a rendu maîtres des tranchées disputées ces jours derniers. L'ennemi n'a pu conserver qu'un élément de tranchée de 10 mètres.

Au pied des Hauts de Meuse, aux Eparages, cinq contre-attaques allemandes furent consécutivement repoussées.

On signale quelques progrès de nos troupes au nord de Badonviller, en Lorraine française.

Sur le Front Oriental

raisons dans les Carpathes, où ils obtiennent déjà des succès de plus en plus considérables.

A Czernowitz, les Autrichiens devront songer à leurs lignes de communication, qui pourraient bien se trouver en danger avant longtemps.

La fin du siège de Przemysl permet aux Russes de s'avancer sur Cracovie, et l'on sait que c'est sur cette opération que reposent depuis longtemps le plan stratégique.

Au Daily Telegraph, on n'est pas moins affirmatif :

« Une armée victorieuse et forte, avec de nombreux gros canons, est maintenant libre et permettra au grand-duc de poursuivre son plan, c'est-à-dire de faire avancer prochainement ses troupes vers la plaine hongroise et vers Cracovie, cité de l'Allemagne. »

On lit, enfin, dans le Morning Post :

« L'Autriche a perdu une importante forteresse. La Russie a conquis une grande province, car la chute de Przemysl a scellé la conquête de la Galicie. »

La capitulation de la grande cité galicienne va donc ramener l'attention sur cette partie du front russe. Les événements semblent devoir maintenant se précipiter. Les progrès des flottes alliées dans les Dardanelles, la fin prochaine — que tout laisse espérer — de la neutralité balkanique et italienne, laissent prévoir une action intensive des alliés actuels et futurs sur un nouveau front qui pourrait s'étendre de l'Adriatique à la Bukovine.

Si les choses devaient se passer ainsi — et rien ne s'oppose, réellement, à une semblable hypothèse — nous pourrions entrevoir une solution militaire du conflit beaucoup plus nette et certainement plus hâtive que celle qui résulterait d'une offensive générale menée simultanément sur les deux fronts existants.

En résumé, les alliés réaliseraient, par leurs propres moyens, ce qu'il avait été question d'accomplir avec le concours des Japonais, selon un plan que nous avons rapporté et sur lequel nous reviendrons prochainement.

Le Times reçoit de son correspondant de Petrograd l'information suivante :

« La 25^e division autrichienne a succombé dans la dernière tentative de la garnison de Przemysl pour percer les lignes russes. »

Dans les Carpathes, la 39^e division a été anéantie, en essayant de détourner les Russes de Lypkovo, où les Autrichiens se trouvent dans une situation très grave et sont menacés de recevoir le coup qui écrasera leur plan tout entier de campagne.

Ainsi, en deux jours, l'ennemi a perdu un corps d'armée.

R. Lecoindre-Patin.

La Tension Austro-Italienne

Après avoir déclaré qu'une cession de territoire à l'Italie deviendrait pour l'Autriche une cause de faiblesse par les revendications roumaines qui s'enhardissent, le Corriere della Sera, croit fermement que lorsque le moment de la discussion viendra, d'insurmontables difficultés s'éleveront entre l'Autriche et l'Italie. Et il ajoute :

« L'Autriche pense que la présente guerre n'emmènera aucun changement notable dans la situation Européenne dans l'Adriatique et dans les Balkans, et que l'Italie a tout à gagner par une transaction plus ou moins limitée avec elle... »

Puis, d'un autre côté, l'Italie ne peut pas envisager la situation à venir, comme identique à celle de la Triple Alliance, avant la guerre. Il est impossible de ne pas voir l'absurdité d'une entente avec l'Autriche et le préjudice qu'une pareille entente nous causerait, en paralysant notre pays, la veille du jour où notre situation deviendrait intenable, par cela même qu'elle a déjà été transformée.

C'est pourquoi nous refusons de croire à une pareille entente, parce que le jour où une matière à discussion définie et concluante s'imposera, on verra que les besoins, les intérêts et les raisons des deux parties sont plus irréductibles que ne l'admettent nos rêveurs d'aujourd'hui.

LES NEGOCIATIONS ITALO-AUSTRO-ALLEMANDES

Budapest, 23 mars. — Dans les milieux politiques hongrois, on considère comme probable la rupture des négociations pendantes entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, au sujet des concessions territoriales à faire à l'Italie.

Le Procès Desclaux

On entend les Témoins

L'audience d'hier

La deuxième audience s'est terminée par l'interrogatoire des accusés. Nous l'en retranscrivons les détails mais nous voudrions en resumer les résultats.

C'est d'abord l'innocence évidente et complète de tous les comparses. Les imputations ont été par ordre de Desclaux, avec l'approbation complète de leurs supérieurs. Desclaux faisait des courses à Paris pour Desclaux seul, mais pour nombre d'officiers, et même pour ceux des généraux. Les témoins, Mme Lecadet et Mme Dauzats ont accepté de très bonne foi ces cadeaux dont ils n'ont jamais songé à suspecter l'origine.

Pour Mme Béchoff elle avait coutume, comme les deux autres maîtresses de Desclaux que l'accusation n'a pas voulu poursuivre, de recevoir des cadeaux de ce genre, et elle ne s'est pas étonnée de les voir continuer. Elle a dépensé nous dit l'accusation une somme colossale et fait dans sa maison des bénéfices colossaux ; elle-même précise à 2.000.000 francs les dépenses de sa maison en 1914 et ce chiffre n'est pas contesté. Il est certain que la part de la viande, du sucre, du café, du riz, des haricots et du thé et même des toiles de tente dans ce total ne devait pas valoir le risque du vol ou du recel. Elle a donné 25.000 fr. pour les œuvres et les blessés, et certes on s'étonne après ces explications de la voir sur le banc des accusés.

Mais elle explique, et l'accusation semble gênée sur ce terrain que l'espionnage fut la première et principale inculpation basée sur les dénonciations de domestiques dont nous avons parlé. Et elle affirme que la deuxième perquisition, le 20 février à Savigny avait encore été faite avec cette arrière pensée. Ces grands espoirs déçus n'ont pas détourné l'accusation de continuer ce procès déplorable.

Le troisième point établi est la médiocrité des détournements, 44 kgs est le plus gros chiffre. On ne trouverait pas 500 fr. de tout le matériel d'épicerie et de bazar qui s'étale devant le bureau du Conseil. Encore a-t-on dû renoncer déjà à plusieurs chefs d'accusation. « On ne vous reproche pas les langues », a déclaré le président, lorsque Desclaux voulut préciser certains détails. Le trésorier-payeur plaide la bonne foi. On lui remettrait sur demande des langues, des cervelles, du riz, du café, du sucre ; il était convenu avec l'officier d'administration qu'il signifierait des bons si le boni n'était pas à couvrir ces générosités.

De fait, fin décembre, Desclaux a signé des bons pour six kilos de viande. En janvier, il en est volontiers fait autant.

« Le boni qui ne connaît cette forme spéciale des irrégularités de la comptabilité militaire ? Il a fallu découvrir le boni pour échapper aux rigueurs idiotes de notre administration. Le boni est toujours irrégulier, mais il est universel. Certains en usent avec délicatesse, d'autres en abusent. Juridiquement, leur cas est identique. C'est pourquoi Desclaux pourrait s'étonner d'être au conseil de guerre, si M^{me} Watrin et M^{me} Darmon, les enfants terribles — la classe 1918 — de la défense, ne lui rappelaient sans cesse qu'il doit être la victime expiatoire des haïnes d'un parti et d'un journal. — Non sans habileté, Desclaux a fait savoir qu'il n'avait pas voulu, et qu'il ne voulait pas étendre le scandale. Il a couvert ses co-accusés et pris pour lui seul les responsabilités. »

Un incident a clos l'audience. M^{me} Watrin a demandé les noms des officiers qui remettaient aux commerçants accusés les marchandises destinées à Desclaux. C'est eux qui devraient être sur le banc des accusés, dit-il, et non ces pauvres bougres. Vergès a nommé le lieutenant Laffont, le sergent Sévère et l'intendant Bayle.

M^{me} Watrin n'oublie qu'une chose, c'est qu'une accusation contre ces messieurs, non plus que les milliers d'autres qui ont été ou abondé du boni, n'aurait aucun intérêt politique.

Or, il apparaît de plus en plus clairement que Desclaux, si peu sympathique qu'il puisse paraître, est la victime d'une accusation manquée, et qu'on n'a maintenue que sous le chantage des haïnes attisées.

L'audience de cet après-midi

La séance est précédée par une série de scènes assez vives, dans la salle et dans les couloirs. Les secrétaires du conseil de guerre et un certain nombre de jeunes gens en uniforme encombrant la place, et les avocats qui n'ont pas de carte, protestent contre cet envahissement. Il serait à désirer que le service d'ordre fut un peu mieux organisé par l'autorité militaire, qui devrait avoir peu d'expérience en ces matières.

LES TEMOINS. — LA GOVERNANTE

A une heure, la séance est ouverte. On procède à l'audition des témoins. Mme Lecadet est entendue. Petite vieille à lorgnon, au nez rougeoyant qui paraît enchanté de jouer un rôle, c'est l'ancienne gouvernante de Mme Béchoff.

« J'ai eu une discussion avec Mme Béchoff au sujet de M. Desclaux ». Elle se plaint que sa patronne ne lui a pas rendu ses papiers ! Elle prétend que si elle a déposé Mme Béchoff, c'est parce qu'il a envoyé à Mme Béchoff un uniforme de dragon français — et qu'elle craignait qu'on habillât un espion allemand avec cet uniforme ! (Hilarité.)

Ces papotages de domestique congédiée font sourire le public.

Femme longue et maigre au nez pointu, à l'accent haïeux, elle rapporte les commérages de cuisine et les potinages d'office. Mme Rivet s'excuse, s'impatiente et se trouble quand M^{me} Philippe lui parle de l'intervention parue dans le *Matin*.

Sur la demande de M^{me} Philippe, défenseur de Mme Béchoff, avoue être venue deux fois voir la cuisinière et avoir dîné une fois à la cuisine après avoir été renvoyée. Elle reconnaît qu'avant la guerre, la femme était très large chez Mme Béchoff, faisait de larges cadeaux à son personnel.

INTERVENTION DE M^{me} DEMANGE ET DE M^{me} PHILIPPE

M^{me} Demange donne lecture des dépo-

sitions de la gouvernante qui a d'abord affirmé avoir entendu M. Desclaux tenir des propos compromettants et qui, maintenant, prétend avoir un uniforme de dragon que Mme Béchoff aurait même essayé de lui donner.

— Je vous prie, Monsieur le Président, de demander au témoin pourquoi elle n'a pas dit cela à l'instruction.

Le témoin maintient ses dernières affirmations. M^{me} Demange proteste.

— Ces déclarations, dans une instruction aussi soigneusement faite, auraient dû être enregistrées. Nous avons à choisir entre les procès verbaux du commandant Maré et la parole du témoin.

M^{me} Philippe demande que le témoin soit isolée jusqu'à ce qu'on l'ait confrontée avec les autres domestiques.

M^{me} Lecadet se retire donc dans le couloir. Des sifflets accueillent sa sortie.

LA FEMME DE CHAMBRE

Employée chez Mme Béchoff de novembre 1913 à mai 1914. Elle a su, par la concierge, la cuisinière, etc., que M. Desclaux apportait du front des provisions. Outre de voir ainsi voler la France, elle a convenu, avec Mme Lecadet qu'il fallait mettre un terme à ce scandale.

Au Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Sur la proposition du général des Soeurs, 4^e Conseil a décidé, dans le but d'honorer la mémoire de M. Collignon, tué à l'ennemi, que son siège de Conseiller d'Etat restera vacant jusqu'à la fin de la guerre.

M^{me} Descaesse et Millard ont entretenu leurs collègues de la situation diplomatique et militaire.

Bourse de Paris

MARDI 23 MARS 1915

Fonds d'Etats Français 71 20 ; 3 1/2 %, 91 20. — Rente 1867, 81 ; 1880, 77 ; 1896, 58 85. — Extérieure, 87 30.

Actions diverses : Banque de France, 4.405. — Banque de Paris, 836. — Crédit Foncier, 675. — Lyon, 1.047. — Suez, 4.382. — Thomson, 548. — Distribution, 455. — Saragosse, 348. — Brinsard ord., 334. — Malakoff, 537. — Toula, 1.069. — Dniéproville, 2.377. — Russo-Belge, 1.125. — Monaco, 3.733 ; 1/5, 754. — Malacca ord., 91. — Valeurs minières : Bruay, 1.340 ; 1/10, 139. — Blancy, 658. — Sosnowice, 808. — Bakou, 1.525.

Le Bluff dans les Airs

Ils ont voulu revenir, mais... On les attendait

Ils sont revenus.

Il serait plus exact de dire : ils n'ont pas pu revenir.

Cette négation est significative.

Dans la nuit de samedi à dimanche, ils étaient venus — (Ils, nous n'avons pas besoin de dire que ce sont les Zeppelins !)

Ils avaient jeté leurs bombes et s'en étaient allés, sans la moindre avarie.

Pourquoi donc n'ont-ils pu renouveler leurs exploits hier soir ?

La nuit, très sombre, le ciel plein d'eau, semblait beaucoup plus favorable...

« Et cependant ils n'ont pas pu revenir... »

NOUS LES AVONS ARRÊTÉS.

Ce qui prouve bien que lorsque nous voulons être près, nous les sommes et que nos aviateurs, lorsqu'ils veulent s'en donner la peine savent se mouvoir à la hauteur (sans jeu de mots).

Le tout, c'est de vouloir et d'y penser.

L'alarme de cette nuit a eu son intérêt. Elle a permis aux Français de revenir sur leur première conception (rien moins que favorable) de la façon dont ils étaient gardés, et de raffermir leur confiance.

Espérons qu'ils n'auront pas à s'en repentir.

Leur deuxième raid

A 9 heures, hier soir, l'autorité militaire informa la préfecture de police que des zeppelins se dirigeaient sur Paris.

« Mais à 11 heures un nouveau appareil allemand est signalé. Les projecteurs faiblissent le ciel, l'alarme est de nouveau donnée et les lumières sont éteintes. Enfin à trois heures du matin les pompiers sonnent la fin de l'alerte. »

Dans les Théâtres

Nous avons visité hier soir un certain nombre d'établissements de spectacle, en vue de nous rendre compte de la répercussion provoquée sur les recettes par l'annonce de l'arrivée des Zeppelins.

Au Concert Mayol, la salle est bondée. Le public n'a pas entendu les sonneries des pompiers. Quatre personnes seulement ont demandé leur remboursement. A l'Edouard, même tranquillité. Au Moulin-Rouge, 16

L'Étau

Il y a deux ans et demi, au moment où le président du Conseil français...

ture de la paix, la Russie, soutenue par la Triple-Entente, aurait sans doute obtenu...

SUR LA GUERRE

Nouvelles de la Matinée

L'opinion du général French

Le général French a déclaré qu'il ne croit pas à une longue guerre, parce que...

La Guerre économique

Londres, 23 mars. — On télégraphie de Washington...

Les pirates allemands

Le gouvernement hollandais attend confirmation de l'attaque par les Allemands...

Steamers allemands perdus

Au cours d'une violente tempête, deux grands steamers marchands allemands...

L'or allemand

Pendant les derniers jours les agences à Constantinople de la Deutsche-Bank...

Les amis s'en vont

Quinze aviateurs allemands au service de la Turquie ont quitté Constantinople...

Négociations

Suivant une dépêche de Bucarest au « Daily Telegraph », on affirme, dans les milieux diplomatiques roumains...

Mort d'un aviateur

Londres, 23 mars. — Le capitaine aviateur Kanc s'est tué hier à Brooklands pendant un vol en biplan.

recette a souffert très légèrement. Vers 9 h. 30, sur les grands boulevards, à côté du passage Verdier...

La recette a baissé également au Tivoli d'Auteuil. L'administrateur nous a déclaré que les alertes causées par les Zeppelins...

Par contre, au Casino de la Seine, aucun spectacle n'a été abandonné. Les spectacles de Paris ont obtenu un grand succès. Le caveau de la République et la Sirène...

« Dans un cinéma, hier soir, un monsieur grave s'avance tout à coup sur la petite estrade, et d'un ton lugubre, dit aux spectateurs : — Mesdames, Messieurs, ne vous effrayez pas. Les Zeppelins sont signalés. Choisissez si vous voulez rester ou partir. »

« On a râlé partout, dit quelqu'un tout à coup. — Ils ont dû faire demi-tour. Mais subitement, retentit à nouveau l'appel d'alarme ! — Garde à vous ! — La nuit retombe, à la façon d'un couvercle qui se ferme. Dans les rues, des ombres errent. On se cogne presque les uns dans les autres. Des gens, à haute voix, expriment leurs sentiments, faits surtout de curiosité. »

« Au ciel se croisent les rayons des projecteurs, se déroulant en bandes lumineuses ou éclairant d'un coup brusque, tel l'éclair du magnésium. — On voudrait tout de même bien les voir ces cochons-là, s'exclame une voix. Un agent benoîte explique que, cette fois, ils sont venus en nombre, toute une escadrille. Cette nouvelle ne suscite guère d'effroi et, dans la foule qui circule et discute, plongée dans cette ombre dense, il n'y a que l'attente d'un spectacle passionnant. »

« Un autre agent dit : — Regardez bien le haut des toits, si vous n'apercevez pas de lumière. — Alors, quand une fenêtre s'allume, une rumeur circule. — Ce doit être un espion. Avec dépit, un groupe discute des sonneries, les confond. Un vieillard se fâche et s'écrie : — Monsieur, j'ai la prétention de connaître le son du clocher. Pen ai sonné pendant trente ans. — Les propos s'échangent : — Ou que tu vas ? — Voir le feu d'artifice à Guillaumes. — J'ai laissé ma lampe à essence allumée. Si ça allait les renseigner ! — Par ci, par là, très rares, des exclamations inquiètes. — Une femme résume le sentiment général : — Si seulement on pouvait en dégrin-

goler un sur Paris, ça vaudrait le coup ! Les temps prédits par Wells sont arrivés. Sans émoi, Paris accepte le fantastique de la bataille des airs, comme nos soldats acceptèrent la guerre des taupes. Fanny Clar.

L'ALMANACH

Demain Mercredi 24 Mars. A 5 h. 45, à l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne, conférence du professeur Reis : « Les états austro-hongrois en Serbie. »

A 8 h. 30, à l'École des Hautes Sociales, M. E. Léonard. Les aspirations italiennes : le Trentin et Trieste.

Petites Nouvelles d'ici et d'ailleurs

La commission sénatoriale de l'armée a entendu hier l'avis de M. Demany sur la Croix de guerre qui conduit à l'adoption du rapport spécial limitant l'attribution de la croix aux citations à l'ordre de l'armée.

Ravitaillement de blé et viande.

La commission sénatoriale de l'armée a entendu hier un rapport de M. Chéron sur le ravitaillement en ce qui concerne le blé et la viande. Une sous-commission a été nommée pour s'occuper des questions sanitaires. Ce sont : MM. L. Bourgeois, P. Strauss, Labbé, Debieuvre, Cazeneuve, Lourties et Decker-David qui en font partie.

Fêtes de Pâques

La Bourse des valeurs sera fermée le vendredi 2 et samedi 3 avril précédant la fête de Pâques, et le lundi 16 août, lendemain de fête légale tombant un dimanche.

Pour les Autobus

M. Lemarchand a adressé la lettre ci-après à M. le Préfet de la Seine : « Monsieur le Préfet, « J'ai l'honneur de vous informer de mon intention de vous poser une question en vue du rétablissement des lignes d'autobus et de vous demander de bien vouloir examiner s'il ne serait pas possible, le cas échéant, d'établir, à titre temporaire, un service de rabatteurs pour relier entre elles les stations des Métropolitains et les lignes de tramways. »

Pour se retrouver

Andigey P. demande nouvelles de son frère, R. Andigey, du 2^e régiment mixte du Maroc. Prière à personne pouvant donner renseignements, d'écrire à M. Andigey, à Créon (Gironde).

RÉPONSES AU LECTEUR

Un ardennais 1905. — Il est impossible de vous fixer une date, les appels étant faits au fur et à mesure des besoins. — Votre libération n'étant pas définitive, doit être considérée comme un congé et par conséquent laisse intact votre droit à l'allocation militaire.

Pour les victimes de l'invasion

La Ligue Nationale de Secours aux Victimes de l'Invasion se met gratuitement à sa disposition pour tous renseignements relatifs aux prisonniers de guerre : civils et militaires, comme pour correspondance à faire parvenir aux habitants des régions envahies, recherches de toute nature, emplacements des sépultures des soldats tombés sur la ligne de feu. S'adresser ou écrire : 22, rue de la Chapelle, siège de l'œuvre.

LES OFFICIERS BELGES

Sous le nom de Société générale des officiers belges de la campagne de 1914-1915, une association a été fondée à Paris, le 7 mars 1915. La correspondance peut être adressée à M. Ablay, vice-président, faisant fonction de président, 94, rue de La Boétie.

Groupes et Syndicats

PARIS. — Boutangiers : A 9 h., rue Drouotville, 33, et rue Ponchet, 67. La situation syndicale. — Coiffeurs : Le 1^{er} familial offert par la chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris, dimanche soir, aux familles de ses membres mobilisés, à 8 h. 30, au Grand Théâtre de la rue de Valenciennes, 100.

Une paix... chrétienne

Le chanoine Gaudau, prêchant à Saint-Augustin, parla des Zeppelins, de la guerre et de la paix... chrétienne. Il la définit : « La liberté dans la justice, la force dans le droit, l'unité dans la pluralité. »

Maintenant, dit l'Echo de Paris, qui parle de cette conférence, tous les hommes sont frères. C'est une vérité incontestable, mais seulement s'ils acceptent une commune origine, celle du premier homme créé par Dieu et aussi s'ils reconnaissent un même Père éternel. Or, justement il se trouve que les internationalistes n'admettent ni la création, ni le Créateur.

Il faut, d'autre part, que les peuples respectent les droits de chacun et pratiquent l'amour de tous les êtres humains. Mais ce sont là des vertus essentiellement morales, et seuls ceux qui suivent les préceptes de l'Evangile sont capables de les suivre.

M. le chanoine Gaudau conclut donc que la paix ne peut être établie et maintenue que par des nations chrétiennes. Parlant de la guerre actuelle, l'orateur n'hésite pas, du haut de la chaire, à stigmatiser les actes de nos agresseurs. « Ils ont provoqué une guerre injuste ; c'est un crime dont ils seront châtiés ici-bas et plus tard. » Tandis que nous et nos alliés sommes incontestablement les champions du droit et de la civilisation.

Pourquoi Dieu permet-il de faire une guerre injuste ? Parce qu'il a voulu que l'homme soit libre de ses actes, même quand il agit mal. Mais la punition ne saurait tarder. Voici comment, avec un tel galimatias, on respecte du haut des chaires, la fameuse union sacrée.

POSTE RESTANTE

M. Jules Ecorcheville, le distingué directeur de la Revue musicale S. I. M., est mort à Lens, dans le Nord. Déjà blessé trois fois, il avait demandé à retourner au front et avait été cité à l'ordre du jour « pour avoir montré beaucoup de sang-froid, de courage et d'autorité sur le champ de bataille. »

M. Jules Ecorcheville, qui était élève de César Franck, avait publié divers ouvrages d'érudition sur la musique ancienne. La revue S. I. M., sous son habile direction, avait pris une place prépondérante parmi les revues musicales du monde entier. Sa dernière œuvre, et non la moins intéressante, fut l'organisation du congrès international de la musique au mois de juin dernier.

Parmi les journaux des tranchées, le Poilu, qui se rédige à Verdun, compte parmi ses collaborateurs des noms connus. Qu'on en juge : J. Bousquet, auteur dramatique ; J. Faugère, avocat à la cour ; Maloysy, logiste (prix de Rome) ; L. Maranger, élève de l'École des Beaux-Arts ; G. Courtil, publiciste ; Le Maréchal, publiciste ; François Fabié, homme de lettres ; Charles de Pomairols, homme de lettres ; docteur Combes, Renaud, de l'Opéra.

LES « ZEPPELINS » SUR PARIS. Encore un coup marqué ! ces terribles Zeppelins dont on avait fait des épouvantails font plus de bruit que de mal ! Depuis tantôt huit mois que nous sommes en guerre, ils se proposaient de venir sur Paris, comptant y semer le deuil et la désolation et voilà que ce plan tragique, si longuement mûri, vient d'échouer pieusement. Poursuivis, traqués, les Zeppelins ont dû regretter hâtivement leurs hangars sans avoir réussi à troubler même le calme habituel de Paris ! S'ils promettent beaucoup, ils tiennent décidément bien peu, et ils ne peuvent tenir leur marque de fabrique ! La « caméléon allemand » se reconstruit partout... Fort heureusement, le nous disail-on pas récemment, en effet, que, faute de balles, les ateliers allemands commençaient la fabrication d'uniformes lourds, épais, pour la campagne d'été, tandis que, chez nous, Rood, par exemple, le spécialiste des équipements militaires, 50, avenue de la Grande-Armée, crée, chaque jour, des vêtements de plus en plus souples, légers, pratiques, tels ses pantalons, pélerines, etc., en « Paratela » du War Office, et tous modèles qui ont fait l'objet de son récent catalogue ? L'heure de la revanche a enfin sonné ; nous ne promettons du reste que lorsque nous savons pouvoir tenir...

Les Banques russes

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine. La Bourse rattée mon opinion, car le groupe russe est le seul qui donne lieu à un marché suivi et à des transactions de quelque importance. Les actions des grandes banques russes, cependant, restent fort déprimées, ainsi qu'on peut en juger par la comparaison des cours cotés avant les guerres balkaniques, en septembre 1913, avec les cours actuels. La Banque de Commerce de l'Azov-Don a flechi de 1.700 à 1.050, tandis que son dividende progressait de 90 francs à 101 fr. 75. La Banque Russo-Asiatique a flechi de 860 à 500, tandis que son dividende progressait de 40 à 50 francs. La Banque de l'Union de Moscou a flechi de 810 à 435, tandis que son dividende progressait de 48 à 50 fr. 30. La Banque de Commerce Privée de Pétersbourg a flechi de 800 à 310, tandis que son dividende progressait de 31 2/3 à 50 francs. Il est évident que, pour l'exercice 1914, tous ces établissements réduiront leurs dividendes, mais cela tendra bien moins à la diminution des bénéfices réalisés qu'à la nécessité de compenser la moins-value de leur portefeuille-titres et de renforcer leurs réserves. C'est ainsi que l'on prévoit pour la Banque de l'Azov-Don 25 roubles au lieu de 40 ; la Banque de Commerce étranger, 15 roubles au lieu de 28 50 ; la Banque Russe pour le Commerce et l'Industrie, 10 roubles au lieu de 24. Mais il faut bien remarquer que ces réductions de dividendes ne sont que temporaires. Après la victoire, les banques russes reprendront leur activité, accrue par un mouvement économique plus intense, et leurs répartitions aux actionnaires retrouveront leur niveau précédent, ce attendra quelques années.

Il y a d'ailleurs avantage, pour les porteurs, à ne pas toucher immédiatement les dividendes déclarés en roubles, afin d'éviter la perte au change qui est actuellement assez sensible.

Parti Socialiste

12^e section : Rue Foyat, à 8 h. 30. La question des loyers : délégués au Conseil fédéral : nominations à la com. exc. — 12^e Bel-Air : 4, rue Foyat, — 15^e Necker : A 8 h., salle Lautour, 70, rue Lecourbe, — 20^e Charonne : A 8 h. 30, rue de la Réunion, 12, Com. adm. — 20^e Belleville : A 8 h. 30, rue Piat, 23, Rapport fédéral : caverne par bûches. Boulange-Billancourt : Réunion des afficheurs à la Coopérative, boulevard de Stansbourg, — Montreuil-sous-Bois : A 8 h. 30, salle « Chez Nous », com. exc. à 8 h. 30.

Coopératives

Harmonie de la Bellevilloise : A 20 h., répétition au siège : entrée par le n° 23. Franc-Maçonnerie : Les vrais Écarts. — Demain, à 19 h. 30 : Comité. — Les Trinitaires : Demain, à 20 h. 30 : Comité.

Tous les Sports

POUR NOS SOLDATS. Avec le concours de l'Auto, le Club Français organise pour le dimanche de Pâques un grand match de football-association entre Paris-Ligue et Paris-Union. La recette de cette intéressante rencontre sera consacrée à l'achat de ballons pour nos soldats.

DANS LES SOCIÉTÉS

Le Prix d'ouverture de V.A. C. Popincourt. — Dimanche, l'Amical Club Popincourt, ouvrira sa saison de course cycliste par une magnifique journée de dimanche, le dimanche 29 mars. Les participants, cette épreuve a obtenu un bon succès. La victoire est revenue à un jeune coureur, Maurice Fortier, battant difficilement le second après une belle fin de course. Voici les résultats : 1. Maurice Fortier, en 56 m. 15 s. ; 2. Michel Sinska, en 56 m. 55 s. ; 3. Jean Moreau, à 200 m. ; 4. Maurice Bueh ; 5. Paul Saint-Hilaire ; 6. Grincoeur ; 7. Pradel ; 8. Verhost.

CONVOICATIONS SPORTIVES

Fédération socialiste de sport et de gymnastique. — Commission administrative : réunion extraordinaire. Question importante. — Commission de football : Création d'un prochain championnat. — Commission d'athlétisme. — Championnat de boxe. Courses à pied. A ces réunions des commissions s'assisteront que les délégués des clubs.

A. BONTÉMP.

Tous les Samedi LE BONNET ROUGE paraît sur 4 PAGES

Le Point de Vue Financier

Les Banques russes. Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les Banques russes

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les Banques russes

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les Banques russes

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les Banques russes

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les valeurs russes sont les premières que j'ai signalées aux lecteurs du Bonnet Rouge comme pouvant faire l'objet, aux cours actuels, d'une hausse à peu près certaine.

Les Baux Ruraux

Il serait vraiment temps que la loi sur les baux, demandée par M. Paté, soit votée et mise en application. Comme je l'ai dit dans un précédent article, le moratorium, que quelques-uns considèrent comme un remède suffisant pour tous nos maux, n'a pas fait plus de mal que de bien, et le moratorium est, en cette matière des baux ruraux, totalement inefficace, tout au plus peut-il rendre aux fermiers mobilisés quelques services de détail, insignifiants, et permettre des solutions d'attente.

Or, des solutions d'attente, personne n'en veut plus. Il importe, puisque la guerre sera longue, puisqu'elle doit pouvoir être longue, il importe que le propriétaire disparaisse. Propriétaires et fermiers, tous ont besoin de l'équilibre instable dans lequel ils vivent depuis huit mois. Rien n'aura créé autant de ruines que cette débauche de provisoire.

La situation est pourtant simple. Nous l'avons déjà exposée. Elle n'a pas changé. Un propriétaire, un fermier, un bail. Le fermier est mobilisé, il est au feu. La femme du fermier veut résilier le bail. Les propriétaires refusent de le résilier. Ils demandent une indemnité quel qu'il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Voilà, si j'ose dire, les termes du problème.

Si le bail est passé au nom du fermier seul, il semble bien que la solution à donner ne soit pas douteuse. La guerre est très nettement, dans ce cas, un événement dit de force majeure. Le contrat de bail doit être résilié, comme le serait, comme l'a été le contrat de travail signé par un ouvrier. Il ne peut être question, pour l'ouvrier qui n'a pas son patron le premier août, d'avis préalable ou de délai de huit jours.

Certains propriétaires, qu'on classerait aisément parmi les vultures, se sont cependant élevés contre la simplicité de cette solution. C'était évidemment trop simple. Partant de cette idée que le propriétaire, lui, ne devait rien perdre, ils ont émis la prétention extraordinaire de se faire payer un an, deux ans, six mois de bail (suivant leurs galons dans le rapace), pour éviter, à la cause de l'accident est inconnue.

Les Planches

ECHOS

Marcel Legay connu des collaborations nombreuses et honorifiques. C'est ainsi qu'il a écrit, sous le pseudonyme d'Alfred de Musset, Maurice Bouché, devenu depuis le ministre Clémenceau, etc., etc.

El ran plan plan Les Gars, en Avant. J'm'appelle Jean Pierre Et je suis vivant !

La littérature patriotique qui menace de nous encombrer après la guerre, a déjà commencé à s'installer en maître dans le café-concert. Dans les chansons, ce ne sont qu'historiettes extraordinaires de batailles imaginées et faits de bravoure tellement stupéfiants qu'ils en deviennent risibles.

Si ces chansons ne se distinguent pas par la variété de l'inspiration, elles se rattrapent au moins en ce qu'elles sont écrites dans un même style rococo et ampoulé à faire frémir un élève de la communale.

Dans un concert, l'autre soir, un artiste palmoïdiat, avec des tremolos dans la voix, un poème sentimental-cocardier intitulé : L'Âme du Vieux Paysan et s'accompagnait.

Dans une charge à la batonnelle... Où vous avez sabré l'ennemi... Malgré cette bourde insignie, le public ne sourcilla point. Après tout, peut-être n'écouterait-il pas.

Courrier des Spectacles

Opéra-Comique. — Après demain jeudi, en matinée, à 1 h. 30, pour les abonnés de la Série Rouge, l'Opéra-Comique affiche un spectacle remarquable comprenant, dans l'ordre, les Noces de Jeannette. On donnera également la deuxième représentation des Soirées Alsaciennes, actualité patriotique et militaire en un acte, musique de Hilarite maître Massenet, qui vient d'être donnée avec un très grand succès à la salle Favart, et qui sera interprétée par : Miles Sonia Pavloff, Léa Piron, M. Solrassky et tout le corps de ballet ; Mme Louise Lara, de la Comédie-Française dira des vers spécialement composés pour la circonstance par M. J. Truffier.

Enfin, pour terminer, et à la demande générale du public, les Soldats de France, épisode lyrique en un acte, Gast Mlle Marie Chénal qui chantera la Marseillaise, l'orchestre sera dirigé par M. Paul Vidal.

Odéon. — Demain mercredi 24 mars, à 17 h., matinée littéraire : Nos amis les Anglais, causerie de M. Charles Maurès.

Opéra. — Déclaration officielle de la République (Swinburne) ; M. Trévillat ; 2. Salut à la France (R. Kipling) ; M. Duvaillier ; 3. La Prémontre (Th. Carrière 1900) ; Mlle Bréant ; 4. Molina ; 5. Bards-moi mon cœur, refrain jolies (John Suckling 1617) ; Mlle Nether ; 6. Flirt (Ernest d'Hervilly) ; Mlle Méthivier ; 7. Are we down-hearted ? No ! par Worton David et Lawrence Wright ; 8. Here we are again par Charles Knight et Kenneth Lyle ; 9. Suite dans l'Anglais ; 10. A long way to Tipperary (Jack Judge et Harry Williams) ; Mlle Anna Held.

Porte-Saint-Martin. — Ce soir mardi, 8 heures. Les Oubliés. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Les Oubliés. La seule matinée sera donnée dimanche. Prix des places : de 6 fr. à 1 franc.

Ba-Ta-Clan. — Ce soir répétition générale à bureaux ouverts de Grigolons. Les revues de 16 tableaux de C. Valat, Charley et Lelièvre. Demain mercredi, première représentation. La location est ouverte. Tél. : Roquette 30-12.

Gaumont-Palace. — Aujourd'hui relâche. — Jeudi prochain matinée à 2 h., soirée à 8 h. — La Destruction de Carthage. L'Armée Française. — Localon ouverte tous les jours, 4, rue Forest. — Téléphone : Marcadet 10-73.

Grand-Guignol. — Une comédie dramatique très impressionnante : Au coin d'un feu, une pièce de la meilleure qualité. — Hue Cootele de MM. G. Natheuil et A. Faveure et un drame en deux actes : Sol Hyams, brocanteur, de M. J. Bernac, qui évoque les meurs des bas-fonds de Londres. Tel est le spectacle qu'on trouve au Grand-Guignol même spectacle de premier ordre et les soins de mise en scène qui, de tout temps, ont fait la réputation de ce théâtre. Ce fut un grand succès de réputation générale que le public ratifiera certainement. Ce spectacle de tous points merveilleux est donné les jours à 3 h., en matinée et en soirée à 8 h. 45.

Mayol ne chantera plus que trois jours chez lui. Jeudi soir irrévocablement dernière représentation du chanteur populaire, dans son magnifique répertoire.

Omnia-Pathe. — A noter le programme Trop Riche, joué par Rosenberg dans la note amusante de cet excellent artiste, et la présentation des navires de toutes les flottes du monde, magnifique actualité.

Le Gérant : Léon Bariz.

disait l'un d'entre eux, dans le rapport de mes terres toute solution de continuité d'usage pour moi. Faut-il insister ?

Le plus souvent, d'ailleurs, on peut même dire, presque toujours, le bail est passé à la fois au nom du mari et au nom de la femme conjointement et solidairement. Le mari est au feu, soit ! la femme reste-t-elle payée ! — Avec quoi ?

Avec quoi ? Et les saisis de jour ! Saisie garantie, saisie revendication... La femme qui ne peut faire travailler les lieux loués, doit vivre pourtant et donner de quoi jour du pain à ses enfants. Elle cherche à vendre le bétail qui garnit la ferme. Elle se débarrasse de son mobilier. Le propriétaire saisit aussitôt. Hallelu ! Ma garantie ?

La femme, qui ne recueille rien, ne voit enlever par les réquisitions ses denrées grangées de foin, ses denrées avoïnées, vent profiter de la hausse actuelle sur le bétail, un bétail de jour en jour plus difficile à nourrir ; elle vend vendre... Hallelu ! Et ma garantie ?

Il y a plus à hésiter : il faut que le fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut que la loi soit claire, simple et claire, formelle. Il faut que tout fermier mobilisé demandant la résiliation de son bail, obtienne cette résiliation de plein droit ; il faut que les résiliations demandées et refusées ou retardées par les propriétaires inconscients de leurs devoirs produisent effet du jour où elles ont été demandées. Il faut